

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil périscolaire et extrascolaire communal de Caulnes

Accueil de Loisirs périscolaire du mercredi
Garderie périscolaire du matin et du soir
Accueil de Loisirs extrascolaire des vacances
Espace jeunes

Année 2025 - 2026



Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Il est élaboré dans un premier temps par le directeur de l'accueil, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en référence avec le projet éducatif de la Mairie de Caulnes qui est l'organisateur.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement des journées. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mises en œuvre dont dispose l'équipe.

Le projet éducatif

L'organisateur : La Mairie de Caulnes (22350)

Responsables : Madame la Maire, Marina LE MOAL et l'Adjointe au Maire, Marylène BERHAULT

Ses intentions éducatives ont pour objectif de :

- Favoriser l'intégration dans la collectivité et l'apprentissage de la vie citoyenne

L'ouverture au monde et à la société est une condition indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Les actions éducatives mises en place recherchent ainsi le brassage interculturel et intergénérationnel.

La mise en place des ateliers découverte, avec la participation d'adultes bénévoles impliqués dans la vie associative locale, sur des thématiques variées (sports, peinture, musique, théâtre...) est de nature à favoriser le lien intergénérationnel. Les enfants identifient d'autres adultes référents au sein de la commune en dehors des habituels acteurs scolaires et périscolaires.

Ces échanges sont importants pour conforter le lien social existant sur la commune et faire des enfants des acteurs de la vie locale de demain. Ces activités de découverte doivent également pouvoir créer des passerelles pour les enfants, avec ou au travers les actions proposées sur le temps extra-scolaire par ces différentes associations.

Il en est de même des autres actions éducatives comme l'accompagnement à la scolarité ou les animations organisées au sein de la médiathèque qui permettent de tisser des liens intergénérationnels forts entre enfants et bénévoles.

Les interventions sur le temps scolaire permettent d'atteindre ces objectifs. Le travail réalisé dans ce cadre au sein de la médiathèque pour amener les enfants à la lecture et à la découverte de la littérature en est un exemple. La diversité des thèmes abordés favorisera la découverte, l'ouverture d'esprit et l'éveil de la curiosité des enfants. Ces derniers seront également directement impliqués dans le choix de leurs activités.

La commune, comme lieu de vie sociale, a une responsabilité importante pour faciliter la création et le développement de liens humains et ainsi, développer un « mieux-vivre ensemble ». Les actions de la commune concernant la solidarité et la cohésion sociale se déclinent en une grande orientation : le vivre ensemble - donner aux enfants de la commune la possibilité et le goût de vivre ensemble. L'école, les lieux collectifs de vie sont pour l'enfant, les premiers lieux de socialisation ; il va apprendre à vivre avec les autres. L'enfant va faire l'apprentissage de règles de vie en société et parfois être confronté aux préjugés et aux discriminations (filles-garçons, handicap...). Le respect de l'autre est une condition fondamentale à l'épanouissement personnel, il est le fondement du vivre ensemble.

Les actions éducatives mises en place doivent également permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société dans laquelle il vit. Il importe de préparer chaque enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations unies, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité... La poursuite d'actions est un moyen pour les amener à se questionner sur ces valeurs ainsi que sur les grands problèmes de société : le réchauffement climatique, la pauvreté ou le handicap. La participation à la vie locale, aux manifestations organisées par la commune ou les différentes associations contribue également à l'atteinte de cet objectif. Les actions éducatives recherchent l'ouverture des enfants à une meilleure connaissance de leur territoire et de son patrimoine.

- Sensibiliser au enjeux du développement durable et de l'éco-citoyenneté

Selon le rapport « Notre avenir à tous » (1987), le développement durable se définit comme étant un développement qui répond aux besoins du présent, sans pour autant compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Ce rapport insiste sur la nécessité de protéger la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques. C'est notamment possible, par des mesures de protection de la qualité de l'environnement, par la restauration, l'aménagement et le maintien des habitats essentiels aux espèces. Cela implique une gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

Le développement durable suppose la réalisation de plusieurs conditions : la conservation de l'équilibre général, le respect de l'environnement et la prévention de l'épuisement des ressources naturelles. La loi de refondation de l'École de 2013 fait entrer cette éducation transversale dans le Code de l'éducation. Dans le cadre des actions éducatives, une attention particulière est portée au quotidien à l'environnement, au développement durable et à l'éco-citoyenneté. Des actions éducatives spécifiques sur ces domaines sont ainsi organisées par le jardin botanique dans le cadre de ses interventions sur le temps scolaire.

- Permettre l'épanouissement et renforcer l'estime de soi à travers la culture, l'art et le sport

Les activités éducatives ont pour objet de développer chez les enfants de nouvelles compétences, au-delà des connaissances scolaires qu'ils pourraient apprendre à l'école. Il s'agit en effet par la diversité des actions proposées de développer leurs connaissances mais également leurs savoir-faire et leurs savoir-être. L'épanouissement de l'enfant et la stimulation de sa curiosité sont ainsi des objectifs particulièrement recherchés dans le cadre des actions éducatives mises en place. Ils se traduisent par la mise en place d'actions d'expression, de création, de raisonnement et de logique, par des activités ludiques et des actions liées à l'esprit critique.

Il importe en effet, dans le cadre des actions éducatives menées, de donner aux enfants la capacité de faire leur propre choix, de les responsabiliser, de les positionner en tant qu'acteur de leur parcours éducatif. La production des enfants sera autant que possible valorisée dans le cadre d'organisation de spectacles, d'expositions ou de manifestations. Il est en effet important que les enfants puissent présenter l'aboutissement de leur travail dans le cadre d'un moment particulier, en présence des parents et des acteurs éducatifs. Ces moments seront particulièrement recherchés pour mettre en situation les enfants, les faire s'exprimer, les responsabiliser.

Ces différentes actions seront poursuivies dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif, en recherchant leur cohérence avec l'ensemble des actions éducatives proposées par les différents partenaires.

L'activité physique et sportive s'intéresse à l'individu dans sa globalité (corps et esprit). Elle lui apprend à résoudre des problèmes de la vie quotidienne et à adopter des comportements de responsabilités, de solidarité et de citoyenneté indispensable à la vie sociale. La pratique d'activités physiques développe des capacités, des habiletés et favorise un transfert de connaissances entre différentes activités. Cette pratique peut aussi conduire à réduire certaines inégalités de départ et peut aider aux raccrochages de certains enfants en difficulté. Elle propose aussi différents rôles sociaux et crée les conditions d'apprentissage pour un comportement citoyen.

Par ailleurs, l'activité physique permet de renforcer l'estime de soi. Celle-ci jalonne le parcours de l'enfant et peut lui servir de capital, de réserve, de ressources. Les enfants naissent avec un bagage génétique et une personnalité, leurs expériences forment et alimentent leur potentiel. L'enjeu est de permettre à l'enfant d'avoir une réserve suffisamment solide, afin qu'il puisse puiser l'énergie nécessaire au cours de son développement. Les bases de l'estime de soi s'appuient sur quatre points importants : le sentiment de confiance (la sécurité physique, l'attention à l'autre, se sentir exister, la considération), la connaissance de soi (le langage artistique, les supports d'expressions corporelles), le sentiment d'appartenance (l'apprentissage des règles, des normes, se sentir « attendu ») et le sentiment de réussite (et non pas performance !).

Selon l'UNESCO, la culture, dans son sens le plus large, représente l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, les pratiques communes mais aussi les comportements collectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances...

Au-delà de cette vision sociologique, la culture représente aussi l'ensemble des connaissances acquises, l'instruction, le savoir d'un être humain. A ce titre, les mathématiques, la technologie et les sciences expérimentales en font partie (on parle de culture scientifique et technique) au sens où elles permettent de se construire une représentation globale et cohérente du monde, de mieux comprendre son environnement quotidien. En ce sens, la culture permet une ouverture sur soi, sur les autres et sur le monde qui nous entoure et s'impose donc comme fondement de notre identité. Elle recèle une valeur symbolique inestimable car c'est elle qui nourrit notre fierté, notre sentiment d'appartenance envers le lieu où nous vivons et la société qui nous entoure. L'initiation aux langues régionales bretonnes participe par exemple à la connaissance du territoire de Caulnes.

Pour toutes ces raisons, la culture est un puissant vecteur d'épanouissement individuel et d'intégration sociale ; elle est une ressource indéniable en matière éducative et en ce sens un véritable investissement pour l'avenir. L'objectif des acteurs dans le cadre de ce projet éducatif est de favoriser l'accès à l'offre éducative, aux temps libres, aux loisirs, à la culture, à tous les enfants caulnais, en levant les éventuels obstacles économiques. Cela se traduit pour l'ensemble des activités qui nécessitent une participation des familles (activités périscolaires, cantine scolaire...), par la mise en place d'une politique tarifaire équitable.

Les interventions sur le temps scolaire, dispensées gratuitement pour tous les enfants, sont un moyen de répondre à cet objectif, en permettant à tous les enfants d'accéder à des activités culturelles comme la musique, la lecture, le conte, l'expression corporelle... La mise en place des ateliers de découvertes dans le cadre du périscolaire permet également aux enfants de s'initier à des activités qu'ils n'auraient peut-être pas pu découvrir par ailleurs, pour des raisons économiques. Mais les obstacles peuvent également être de nature physique, sociale et culturelle. Les meilleures conditions de scolarisation et d'accueil aux loisirs pour les enfants porteurs de handicap sont ainsi recherchées. Les investissements sur les différents locaux de l'espace éducatif et notamment la restructuration des locaux du groupe scolaire, visent à garantir leur accessibilité à tous.

L'avenir de toutes les sociétés repose sur les enfants, dont il faut absolument assurer la santé, la croissance et le développement. L'éducation à la santé vise à long terme au maintien du capital santé de chaque individu. Elle permet de les préparer à exercer leur citoyenneté avec responsabilité dans une société où les questions de santé constituent une préoccupation majeure (donner des bonnes habitudes de vie, le goût de la pratique sportive...). Elle a pour but de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou de s'y adapter. L'éducation à la santé ne relève pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé ; son ambition est le bien-être complet de l'individu.

Les actions éducatives doivent également rechercher la promotion de la santé et du bien-être des enfants, en veillant particulièrement à la prévention des violences. La mise en place d'actions de promotion et de prévention dans le domaine de la santé et de la nutrition, par l'intermédiaire d'ateliers spécifiques, doit aussi permettre aux enfants d'être sensibilisés à la nécessité d'une alimentation saine et équilibrée. L'introduction de produits issus de l'agriculture biologique dans la préparation des repas du restaurant scolaire et les actions de communication envers les enfants consacrées à cette thématique permettent d'atteindre l'objectif. Les animateurs et les ATSEM qui encadrent les enfants pendant ce temps de midi ont également pour rôle de garantir la bonne hygiène corporelle et alimentaire des enfants.

Cet objectif est en lien avec l'engagement de l'Education nationale de proposer 30 minutes d'activité physique quotidienne à tous les enfants.

Le projet pédagogique

Par la directrice de l'accueil de loisirs de Caulnes, Madame Aurélie CROCHET son adjointe, Madame Samira TINOUERT ainsi que l'équipe d'animation

Favoriser l'intégration dans la collectivité et l'apprentissage de la vie citoyenne

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales. Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques. L'individu sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité.

A. Avoir un même règlement pour tous les temps éducatifs

Actions	Moyens
Harmoniser la charte des espaces communs entre le groupe scolaire, périscolaire, extrascolaire et l'OIS	<ul style="list-style-type: none">● Communication avec les enfants, les enseignants, les agents et les animateurs sportifs● Diffusion sur ONE et le portail famille aux familles● Formation des agents sur la protection des données● Affichage
Améliorer l'alliance éducative	<ul style="list-style-type: none">● Mise en cohérence des projets de l'école et du projet pédagogique, de classes, de cycles ...● Désignation d'un agent communal pour les transmissions avec le groupe scolaire● Participation de la Mairie aux conseils de l'école● Rencontre une fois par mois entre la responsable périscolaire et la directrice de l'école
Créer un conseil des élèves	<ul style="list-style-type: none">● Election des délégués● Participation de la Mairie aux conseils des élèves

B. Favoriser la prise en compte de la parole de l'enfant

Actions	Moyens
Recueillir les avis des enfants sur le fonctionnement, l'organisation et les programmes	<ul style="list-style-type: none">● Elaboration des animations avec les enfants lors de temps d'échanges appelés « quoi de neuf ? »● Recherche de menus avec le responsable du restaurant scolaire en fonction des thèmes● Création du conseil des élèves
Exprimer son point de vue	<ul style="list-style-type: none">● Débats sur des sujets d'actualités avec l'appui du « Petit quotidien » (journal quotidien pour enfants)● Choix du nom de l'espace jeunes en 2023 (boîte à idées)● Favoriser des temps de paroles (conseil, quoi de neuf ...)● Utilisation de la roue des humeurs pour aider les enfants à reconnaître leurs émotions

Valoriser les envies et les talents des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ●Ajout d'activités selon la demande des enfants ●Organisation de jeux sur les talents des enfants pendant les goûters ●Expositions des productions des enfants (grande lessive, chorale ...)
---	--

C. Consolider le lien social

Actions	Moyens
Renforcer le lien entre les enfants et lutter contre les discriminations et le harcèlement	<ul style="list-style-type: none"> ●Organisation de journées de sensibilisations comme le 21 mars et la trisomie 21 avec des chaussettes dépareillées ●Formations des animateurs périscolaires et enseignants –formation PHARE) ●Création d'un espace jeunes : local, mobilier, matériel, directrice/animatrice ●Proposition de sorties communes entre l'accueil de loisirs et l'espace jeunes ●Mutualisation du personnel sur tous les temps périscolaires et extra-scolaires, ce qui permet une facilité de communication et transmission ●Réfléchir sur une procédure d'action (lien OIS-école-périscolaire)
Augmenter le lien avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> ●Invitation des familles aux expositions et au diaporama de fin d'année ●Ecole ouverte ●Echange oral matin et soir (portail et pôle enfance) ●Informations aux familles par différents moyens de communication (mail, téléphone, sms, réseaux sociaux, portail famille, ONE)
Maintenir le lien intergénérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ●Actions avec l'EHPAD, les P'tits Breizh (association éducative pour enfants de moins de 3 ans) et le Relai Parents Enfants (RPE) et le club des aînés
Poursuivre les actions avec les associations locales	<ul style="list-style-type: none"> ●Activités avec les étudiants du lycée agricole et la médiathèque ●Lecture 3 fois par semaine avec les bénévoles de « Lire et faire lire » ●Collaboration avec l'APE pour l'organisation de spectacles ●Création de nouveaux partenariats locaux comme Kaonia, le château de Couellan, la gendarmerie et le zik'Caulnes
Développer le lien avec le groupe scolaire	<ul style="list-style-type: none"> ●Mise en cohérence du projet de l'école et du projet pédagogique ●harmonisation d'une charte commune ●Désignation d'un agent communal pour les transmissions avec le groupe scolaire

Critères d'évaluation

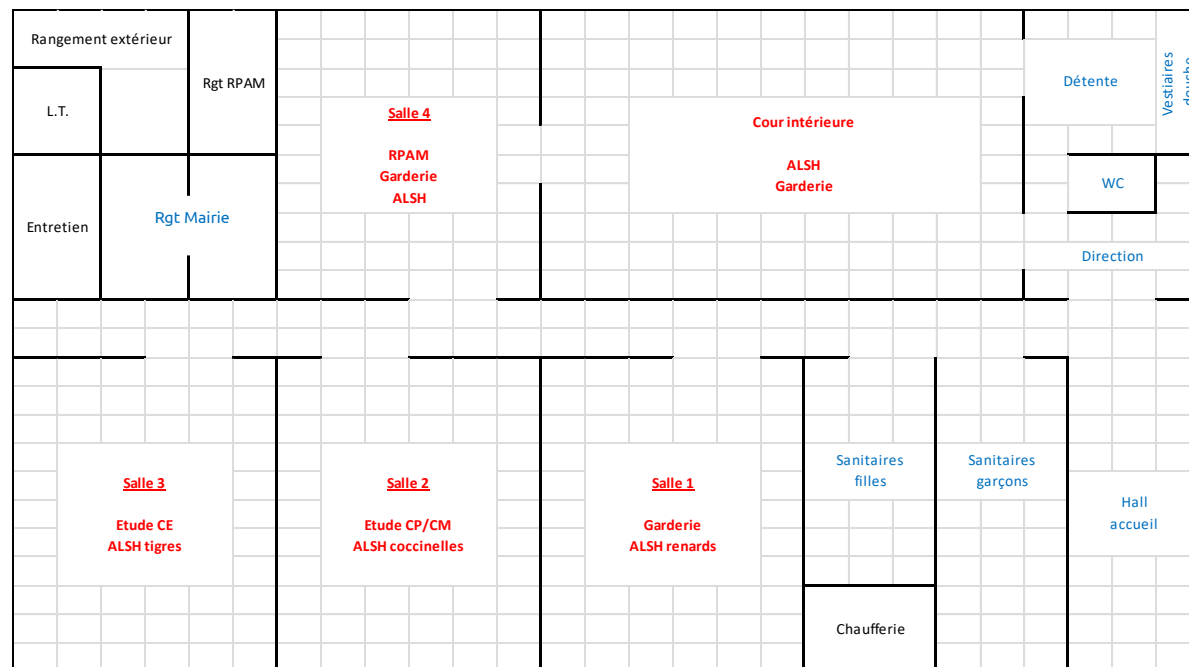
Indicateur et modalités de réussite

- A- Existe-t-il des actions portées par les enfants ?**
- Si au moins une action par an = item acquis
 - Si au moins une action sur la durée du PEdT = item partiellement acquis
 - Si pas d'action = item non acquis
- B- L'enfant a-t-il la possibilité de faire des propositions ?**
- Si oui, sur l'ensemble des structures éducatives = item acquis
 - Si certaines structures les ont mises en place = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis
- C- Combien de propositions d'enfants ont été mises en œuvre ?**
- Si au moins cinq propositions par an = item acquis
 - Si au moins une proposition par an = item partiellement acquis
 - Si pas de proposition = item non acquis
- D- Les familles sont-elles associées aux projets de structures ?**
- Si oui, dans tous les accueils = item acquis
 - Si certains accueils en font = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis
- E- Existe-t-il des temps d'apprentissage des règles de vie collective sur les différentes structures ?**
- Si oui, sur l'ensemble des structures éducatives = item acquis
 - Si certaines structures les ont mis en place = item partiellement acquis
 - Si non = item non acquis
- F- Des outils démocratiques sont-ils utilisés dans les structures (vote, débat, conseil...)?**
- Si au moins une action par accueil = item acquis
 - Si au moins deux actions au total = item partiellement acquis
 - Si pas d'action = item non acquis
- G- Y a-t-il des actions de sensibilisation au civisme et à la citoyenneté ?**
- Si au moins une action par accueil = item acquis
 - Si au moins deux actions au total = item partiellement acquis
 - Si pas d'action = item non acquis
- H- Existe-t-il des échanges entre les différentes structures éducatives ?**
- Si au moins 3 rencontres par an = item acquis
 - Si moins de 3 rencontres = item partiellement acquis
 - Si pas de rencontres = item non acquis

Fonctionnements communs à tous les services périscolaires communaux de Caulnes

Structure

L'accueil périscolaire et extra-scolaire communal de Caulnes est au pôle enfance.



Obligations de chaque membre de l'équipe

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'activités. Des réunions trimestrielles permettent l'adaptation des activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide.

La directrice et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'ALSH, à l'extérieur l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (code de la route, code civil ...)

La directrice et son adjointe ont plusieurs rôles :

- Un rôle pédagogique fort auprès de son équipe. Elles veillent au respect du projet éducatif, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique et à son évaluation.
- Un rôle de gestionnaire et d'administratif.
- Un rôle relationnel auprès :
 - o des élus municipaux
 - o de l'équipe
 - o des animateurs stagiaires
 - o des familles
 - o des partenaires
 - o des intervenants
 - o des cuisiniers
- Un rôle de garant de l'application des textes règlementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.

Les animateurs se doivent de :

- Respecter les règles de vie.
- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités.
- S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe et aux parents.
- S'impliquer à tout moment de la journée et se sentir en formation permanente.
- Privilégier les relations entre les enfants, les enfants et les adultes, entre les animateurs et les familles.
- Donner envie aux enfants.
- Parler aux enfants comme nous souhaiterions que l'on nous parle.
- Jouer et participer aux activités avec les enfants.
- Ne pas donner de punitions collectives.
- Ne pas rester assis devant les enfants et les familles.
- Ne pas utiliser leur téléphone à des fins personnelles pendant leurs heures de travail.
- Ne pas crier.
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe.
- Discuter avec les enfants lors du repas du midi.

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous, le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe.

Règles d'or

Elles sont les mêmes pour les enfants et les adultes.

Règles de la cantine :

- Je goûte à tout
- Je ne crie pas
- Je ne joue pas avec les couverts et la nourriture

Règles d'hygiène :

- Je tire la chasse d'eau
- Je me lave les mains
- Je ferme le robinet

Règle du matériel :

- Je prends
- Je joue
- Je range

Règle des copains :

- Je fais attention à ce que je dis
- Je fais attention à ce que je fais
- J'écoute et je parle

Sécurité

-Nous veillons à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.

-Nous respectons les instructions officielles de la D.D.C.S. (taux d'encadrement)..

-Nous anticipons sur la sécurité physique concernant l'aménagement des locaux.

-Nous établissons des dossiers d'inscription complets en vue de prévenir le plus rapidement en cas d'urgence.

-Nous possédons le diplôme du secourisme.

-En sortie, nous emportons des « pack sécurité » : fiche sanitaire, téléphone portable, trousse sanitaire, numéros d'urgence, eau, gobelet, gilet jaune de sécurité, casquette bleue, périmètre de baignade. Nous nous assurons pour chaque sortie de l'existence d'un point d'eau, de toilettes, d'un lieu ombragé, d'un lieu pour se replier en cas de pluie. Enfin, nous nous renseignons de savoir si la structure d'accueil est habilitée à recevoir du public et si elle détient un numéro d'agrément jeunesse et sports.

Pour éviter toute intrusion, nous veillerons à fermer systématiquement le portail de l'école maternelle et de l'école primaire et nous demandons également aux parents d'agir dans ce sens. Le portail du Pôle Enfance est fermé de 9h à 17h les mercredis et vacances. Penser à noter les petits et gros bobos soignés dans le cahier prévu à cet effet.

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DU MERCREDI ET EXTRASCOLAIRE DES VACANCES

Projet de fonctionnement

Période d'ouverture

Les mercredis de l'année scolaire et les vacances scolaires de la Toussaint, février, pâques et juillet.

Mercredi, possibilité d'accueil à la demi-journée (avec repas) : 7h15 à 13h15 ou 11h45 à 19h

Vacances : 7h30 à 18h45

Public accueilli

Enfants de 3 à 12 ans.

Les enfants sont répartis par tranche d'âge : Renards PS et MS, Coccinelles GS/CP/CE1 et Tigres CE2 à 12 ans.

Les enfants sont issus de Caulnes et son canton et parfois de l'extérieur en cas de besoin des familles et s'il reste de la place.

Capacité d'accueil : 48 places mercredis et petites vacances, 60 places au mois de juillet

Nous souhaitons que les mineurs atteints de troubles de santé ou en situation de handicap ou non puissent évoluer dans un cadre sécurisé et s'épanouir dans l'environnement dans lequel ils se trouvent.

Structure

L'accueil de loisirs se trouve au pôle enfance.

Equipe

L'équipe d'animation est constituée d'une directrice/animatrice et 3 à 6 animateurs (BAFA ou stagiaire ou bénévole) en respectant les 50% de titulaires, les 30% de stagiaires et les 20% de personnes non qualifiées.

1 animateur pour 8/10 enfants de moins de 6 ans ; 1 animateur pour 12/14 enfants de plus de 6 ans.

Nos partenariats :

- Mme LE PAUVRE - la maison de retraite – projet intergénérationnel
- Mme DELAROCHE – Relais Livres en Campagne et Médiathèque
- Mme FLEURY – RPAM - Caulnes
- Mr PIEDVACHE – Ecole de pêche - Caulnes
- Marie-Claire, Marie-Noëlle, Nicole et André – Bénévoles lecture de « lire et faire lire »
- Plum'Country
- Mme PIEDVACHE – P'tits Breizh - Caulnes
- Nature et pêche de JUGON LES LACS
- Ecole de musique de BROONS
- Mr SANTIER – Miel – Plumaugat
- Briac – Cidre – Eréac
- Mme et Mr BOUGAULT – Cidre – Caulnes
- KAONIA – Association culturelle Caulnaise
- OIS – Association sportive – Caulnes

Matériel

Nous disposons d'une banque de matériel pédagogique pour les activités sportives et pédagogiques.

Transport

Les transports sont effectués par une entreprise privée (le Vacon).

Budget

Concernant les moyens financiers, un budget nous est alloué pour l'année. Nous voyons ensemble l'utilisation en fonction de nos besoins.

Emploi du temps

Une pause de 10 min le matin et une autre pendant le temps calme entre 13h30 et 14h30 sont autorisées.

Les animateurs mangent sur place avec les enfants.

Une réunion de régulation et de préparation du programme s'effectue une fois par trimestre pendant 3h ainsi qu'en temps informel.

Le travail des animateurs stagiaires est encadré par une convention.

2 animateurs font l'ouverture à 7h15/7h30 le matin et 2 animateurs font la fermeture à 18h45/19h.

Modalités de fonctionnement de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique se forme avant et pendant le centre

Avant, les notions d'hygiène, d'autorité, de sécurité, d'autonomie sont abordées. L'analyse collective de ces thèmes permet à l'équipe de travailler sur le même plan. La formation sur des études de cas est réalisée (un conflit entre deux enfants, l'accueil du parent et de l'enfant, la gestion de groupe, la formation PSC1, la communication, animer les activités et la vie quotidienne). Un projet individuel de vie quotidienne est demandé aux animateurs

Pour répondre aux valeurs du projet éducatif. Grâce à une grille d'évaluation, les animateurs s'auto évaluent et nous déterminons ensemble des objectifs de travail par rapport à leurs propres compétences (savoir-être et savoir-faire). Cet outil mesure la progression et aide l'animateur à se situer pour avancer.

Pendant l'accompagnement des animateurs se base sur des objectifs d'animation à partir d'une grille d'évaluation.

La formation s'effectue tout au long du séjour : formation formelle et informelle, collective et individuelle (scripturale, auditive, visuelle) en fonction des besoins.

A la fin, un bilan des objectifs de vie quotidienne, des savoir-faire, des savoir être et du fonctionnement du séjour clôt la formation (mesure des améliorations et des progressions).

Le but de la formation est d'avoir un autre regard sur sa pratique routinière et mécanique. Plus on ajuste ses réponses, meilleure est la qualité d'accompagnement auprès de l'enfant.

Déroulement de la journée

La journée s'établit en fonction du rythme de vie de l'enfant. Nous sommes attentifs à leurs besoins primaires et secondaires. C'est pourquoi les horaires d'une journée ne sont pas figés, en dehors des temps de restauration et d'accueil du matin et du soir.

Matin

- De 7h15/7h30, 2 animatrices sont présentes pour l'accueil des enfants et des familles. Une animatrice pointe les enfants qui arrivent sur la tablette en les accueillant. Et l'autre animatrice joue avec les enfants à des jeux calmes. A 8h, une autre animatrice arrive, puis à 9h, deux autres.
- A 9h, nous devons vérifier que tous les enfants sont inscrits sur la feuille de présence donnée par la mairie et les inscrire sur la tablette. Une fois que tous les enfants sont prêts, ils s'assoient et 2 enfants (qui le veulent) expliquent l'organisation de la journée avec les différentes responsabilités (midi, sieste, goûter, mini-anim) puis ils expliquent les règles d'or de l'accueil de loisirs et le menu du midi. La responsable appelle le restaurant scolaire pour l'effectif.
- A 9h30 si le temps le permet nous allons un petit temps dehors par groupe, marche à pieds pour les renards.
- A 10h, début des activités jusqu'à 11h30.
- Dès 11h30 début des préparations pour aller manger pour les renards, suivit des plus grands (toilettes, lavage des mains, manteaux)

Midi

- Accueil des enfants arrivant pour la demi-journée à 11h45.
- 11h50, départ pour manger. Les enfants vont au restaurant scolaire. Les enfants et adultes s'installent à table. Les responsables du midi servent les autres personnes à leur table et la débarrassent. L'ambiance doit être conviviale à table.
Gaspillage : mettre une toute petite cuillère dans l'assiette pour que l'enfant goûte même s'il pense ne pas aimer.
- Une fois le repas terminé, vers 13h, les enfants se lavent la bouche et les mains.
- Une fois tout le monde prêt, tout le monde va dehors (quand le temps le permet) pendant 30 minutes (dès qu'il y a un enfant dehors = minimum 1 animateur de chaque tranche d'âge doit être dehors. Idem pour l'intérieur)
- Pendant ce temps, les enfants qui étaient présents pour la demi-journée matin s'en vont (de 13h15 à 13h30).

Après-midi

- Ensuite après avoir rangé tous les jeux qui étaient sortis, les renards rentrent pour aller aux toilettes et prendre leur doudou pour rejoindre la salle de sieste avec un adulte et le responsable de sieste qui va leur lire un livre ou inventer une histoire. Pendant ce temps, les autres enfants rentrent dans l'accueil de loisirs, enlèvent leurs chaussures et leur manteau, vont aux toilettes si besoin et se lavent les mains.
- Un réveil échelonné est instauré pour les enfants qui font la sieste, dès son réveil, l'enfant pourra rejoindre le groupe pendant les activités après 30 minutes minimum de pause dans la salle de sieste.
- Les autres enfants ne dormant pas vont en temps calme dans la salle RAM pour lire ou faire un jeu calme, si le temps le permet marche à pieds avec les primaires.
- Pendant ce temps calme pause des animateurs en "relais".
- De 14h30 à 16h, vient le temps de l'activité avec les animateurs (avoir préparé son matériel et l'activité le mercredi précédent ou la veille) et un intervenant selon le programme. Possibilité d'utiliser les différentes salles d'activités, les 2 cours et la salle de motricité. A 16h, les responsables du goûter le préparent avec un animateur.

Goûter

- Les responsables servent le goûter de 16h15 à 17h avec l'aide d'un adulte pour l'eau, dans une salle ou dans la cour du pôle enfance.

Fin de journée

- A 17h, est prévu un temps dehors si le temps le permet.
- De 17h à 18h45/19h, l'accueil des familles peut se faire dans la salle autour de jeux calmes et lecture ou dehors selon le temps avec les animateurs.

Tarifs

Depuis le 1er septembre 2014, les tarifs de l'Accueil de Loisirs sont modulés en fonction des revenus des familles selon le Quotient Familial (QF). C'est une réglementation de la Caisse d'Allocations Familiales.

GARDERIE PERISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR ET ETUDE

Projet de fonctionnement

Période d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h15 à 8h20 le matin et 16h30 à 19h le soir.

Public accueilli

Enfants de la maternelle et de l'élémentaire.

Structure

La garderie périscolaire se trouve dans le pôle enfance.

Equipe

L'équipe d'animation est constituée d'une directrice/animatrice, une directrice adjointe/animatrice et 6 animateurs qualifiés (BAFA ou CAP petite enfance) et 1 animateurs non qualifiés.

1 animatrice pour 10/14 enfants de moins de 6 ans et 1 animatrice pour 14/18 enfants de plus de 6 ans.

Matériel

Nous disposons d'une banque de matériel pédagogique pour les activités sportives et pédagogiques.

Pénalités

Une pénalité de retard a été fixée à 10€ par quart d'heure de retard après 19h.

Responsabilité

Dès leur arrivée en garderie, les enfants seront placés sous la responsabilité de la Commune jusqu'au départ de la garderie. Les familles doivent accompagner leurs enfants jusqu'à la garderie.

Le soir, seules les personnes inscrites dans le dossier unique d'inscription seront autorisées à récupérer leurs enfants, ou à l'aide d'un mot des parents précisant le nom de la personne venant récupérer leurs enfants, la date et l'heure. Personnes majeures.

Déroulement les lundis, mardis, jeudis et vendredis

MATIN

- 7h15-8h10 : Accueil des enfants à la garderie
Activités avec les enfants et les animateurs
- 8h10-8h20 : Préparation au départ en classe, les maternelles avec les atsems, les élémentaires avec 1 animatrice ; et 1 agents récupèrent les enfants au car.
- 8h20-8h30 : Les élémentaires vont directement dans leur classe et les maternelles sont accompagnés dans leur classe respective.

SOIR

- Maternelles et élémentaires

- 16h40-16h50 : Les enfants se dirigent vers le pôle enfance soit avec leur enseignant pour les élémentaires, soit avec des animatrices pour les maternelles
Ils déposent les sacs et les manteaux dans le couloir
Toilettes et lavage des mains
- 16h50-17h15 : Goûter (lait/eau et gâteaux, fruits, compotes ...) dans les salles du pôle enfance
- 17h15-17h20 : Toilette et lavage des mains
- 17h20-19h : Activités avec les enfants et les animateurs, ainsi que de la possibilité de faire leurs devoirs pour les enfants de l'élémentaire
Accueil des familles

Tarifs

Fixé par délibération du Conseil Municipal chaque année.

ESPACE JEUNES

Projet de fonctionnement

Période d'ouverture

Mercredi de 14h00 à 17h30 et les vendredis veilles de vacances de 18h30 à 21h et sorties pendant les vacances

Public accueilli

Adolescents de 11 à 17 ans

Structure

A l'ancien restaurant scolaire près du Soccer

Equipe

Une directrice/animatrice pour 12/14 adolescents

Matériel

Nous disposons d'une banque de matériel pédagogique pour les activités sportives et pédagogiques.

Pénalités

Si casse et comportement inapproprié.

Responsabilité

Dès leur arrivée, les ados seront placés sous la responsabilité de la Commune jusqu'à leur départ.

Déroulement d'un mercredi

14h ouverture de l'espace jeunes - 14h30 début de l'activité - 17h15 rangement par les jeunes - 17h30 fermeture de l'espace jeunes

Tarifs

Une participation est demandée pour les sorties ou activités avec intervenant